

# ASSURANCES

## PLACEMENTS D'ASSURANCE

C'est un signe des temps qu'un plus grand pourcentage de surplus de revenus est placé en polices d'assurance; selon les statistiques, les gains des compagnies d'assurance ont montré une augmentation marquée qui peut se comparer favorablement aux temps les plus prospères d'avant la guerre. Ceci prouve que le public tient à se mettre en garde contre tout ce qui peut arriver après la guerre. Ceci est aussi une indication du degré de prospérité dont jouit le peuple canadien.

Une augmentation marquée du volume des dépôts dans les banques d'épargne donne aussi une idée de l'économie que les Canadiens apprennent à pratiquer, quoique ce mouvement éducationnel soit très lent.

Une pratique à déplorer est celle sans cesse croissante des emprunts sur polices d'assurance. Ceci est devenu trop courant, et dans la plupart des cas, pourrait être évité avec un peu de prévoyance et d'économie.

Les emprunts sur beaucoup de polices, ont atteint le plein pouvoir d'emprunt.

## L'ASSURANCE DE RISQUE DE GUERRE

Les assurances maritimes ont augmenté récemment leurs taux sur les assurances de risque de guerre pour la Méditerranée. Certains assureurs parmi les plus en vue, cotent 3½ à 5 pour cent

pour la Méditerranée italienne, tandis que des maisons moins importantes cotent environ 3 pour cent pour la Méditerranée italienne, 2 pour cent pour la Méditerranée française, et 1½ pour cent pour la Méditerranée espagnole. Les taux pour la Grande-Bretagne et ports français de l'Atlantique sont sans changements. Londres, cote 5 pour cent sur les envois aux ports méditerranéens.

## LES PERTES PAR LE FEU EN JUILLET

Les pertes par le feu aux Etats-Unis et au Canada pour le mois de juillet dernier, s'élevaient à \$23,013,800 contre \$9,006,800 pour le même mois de l'an dernier et \$17,539,800 pour juillet 1914. Les pertes pour les sept premiers mois de cette année s'élevaient à un total de \$148,790,220. Ceci comparé à \$101,397,800 pour les mêmes mois de 1915 et \$150,558,050 pour la même période de 1914.

## DE QUOI L'ON MEURT

Pour 2,510 porteurs de police d'une grande compagnie d'assurance sur la vie de New York décédés pendant le deuxième trimestre de 1916 les causes de la mort ont été comme suit: Affection cardiaque, 315; consommation, 252; maladie de Bright, 248; cancers et tumeurs, 206; pneumonie, 186; apoplexie, 130; affections artérielles, 120; accidents, 110; maladies des organes digestifs, 98; guerre, 72; diabète, 61; appendicite, 59; maladies du foie,

53; paralysie, 43; bronchite, pleurésie, etc., 42; empoisonnement du sang, anémie, etc., 41; fièvre typhoïde, 27; vieillesse, 10; congestion cérébrale, 10; rhumatisme, 9; maladies de l'épine dorsale, 5; autres, 413.

183 des personnes décédées avaient moins de 30 ans, 403 avaient de 30 à 40 ans, 664 de 50 à 60 ans et 607 plus de 60 ans.



## UNE SESSION

de la Cour du Banc du roi ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au palais de Justice, en la cité de Montréal, le lundi, onze septembre prochain, à dix heures du matin.

En conséquence, je donne avis au public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district, et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne aussi avis à tous les juges de paix, coroners et officiers de la paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Le shérif

L.-J. LEMIEUX,

Bureau du shérif,

Montréal, le 26 août 1916.

# BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, 2 PLACE d'ARMES, MONTREAL

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000

CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés